

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00406 Numéro SIREN : 810 603 100 Nom ou dénomination : A.M.H.2

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004085

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004085**
n° de gestion : **2015B00406**
n° SIREN : **810 603 100 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 26/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

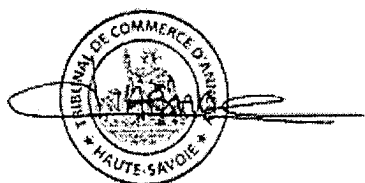
A.M.H.2 - Société par actions simplifiée
72 Descente Des Perrières 74400 Chamonix-mont-blanc -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



844582

A.M.H.2

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000 000 euros

Siège social : 72, Descente des Périades

74400 CHAMONIX MONT-BLANC

R.C.S. Annecy 810 603 100

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

25, avenue de l'Europe
92310 SEVRES

Tél : 01 46 29 19 00

Fax : 01 46 29 19 01

E-mail : sevres@fiteco.com

A.M.H.2
Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 72, Descente des Périades
74400 CHAMONIX MONT-BLANC
R.C.S. Annecy 810 603 100

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

À l'assemblée générale de la société A.M.H.2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.H.2 relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Amortissements » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables et des estimations suivis par votre société, nous avons examiné les modes et durées d'amortissement pratiqués sur les immobilisations par rapport aux durées d'usage et, nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information fournie dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEVRES, le 13 mars 2020

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Damien DUHERON
Associé

A.M.H.2

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000 000 euros

Siège social : 72, Descente des Périades

74400 CHAMONIX MONT-BLANC

R.C.S. Annecy 810 603 100

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2019	Net Au 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	226 641	193 328	33 313	78 641
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	94 996	61 958	33 038	42 241
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 200 000		2 200 000	2 200 000
Constructions	9 274 846	1 525 356	7 749 490	8 294 110
Installations tech., matériels et outillages industriels	144 762	64 941	79 821	101 315
Autres immobilisations corporelles	2 791 946	1 066 700	1 725 246	2 086 933
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 448		24 448	21 907
TOTAL (I)	14 757 638	2 912 282	11 845 356	12 825 147
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	19 624		19 624	24 771
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 959		8 959	5 725
Avances et acomptes versés sur commandes	3 542		3 542	2 286
Créances				
Clients et comptes rattachés	109 801		109 801	90 874
Autres	194 555		194 555	323 547
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	150 516		150 516	100 340
Charges constatées d'avance	183 925		183 925	174 777
TOTAL (II)	670 921		670 921	722 320
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)	118 632		118 632	129 110
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	15 547 191	2 912 282	12 634 909	13 676 577

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2019	Net Au 30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 4 000 000	4 000 000	4 000 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-2 320 159	-1 577 407
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-922 302	-742 752
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	757 539	1 679 841
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 428 216	10 116 845
Emprunts et dettes financières diverses	407 281	3 200
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	179 762	150 022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	621 483	682 995
Dettes fiscales et sociales	346 849	373 816
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 250	
Autres dettes	889 679	669 860
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 850	
TOTAL (III)	11 877 371	11 996 737
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	12 634 909	13 676 577
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2018 au 30/09/2019			Du 01/10/2017 Au 30/09/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	131 266		131 266	144 052
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 466 124		4 466 124	4 812 563
Chiffre d'affaires Net	4 597 390		4 597 390	4 956 615
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			86 688	125 461
Autres produits			1 179	150
		TOTAL (I)	4 685 257	5 082 226
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			130 570	137 520
Variation de stocks (marchandises)			-3 234	6 122
Achats de matières premières et autres approvisionnements			456 824	585 456
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			5 148	196
Autres achats et charges externes *			1 699 084	1 714 622
Impôts, taxes et versements assimilés			114 311	100 816
Salaires et traitements			1 527 065	1 559 393
Charges sociales			381 120	409 720
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 032 517	1 029 600
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			26 561	20 662
		TOTAL (II)	5 369 965	5 564 107
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			4 928	4 959
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-684 708	-481 880
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 223	33 257
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	5 223	33 257
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			288 472	295 588
Différences négatives de change				125
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	288 472	295 713
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-283 249	-262 456
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-967 957	-744 337

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Le Commissaire aux Comptes
pour Finaco
le chargé du mandat

- 5 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/10/2018 Au 30/09/2019	Du 01/10/2017 Au 30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	56 539	
Sur opérations en capital	3 710	4 934
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	60 249	4 934
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		200
Sur opérations en capital	5 180	3 150
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	9 414	
TOTAL (VIII)	14 593	3 350
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	45 655	1 584
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 750 729	5 120 417
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 673 031	5 863 170
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-922 302	-742 752
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	14 702	7 404

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 12 634 909 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -922 302 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG Règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Au 30/09/2019, le montant global des amortissements dérogatoires non comptabilisés et reportés en période déficitaire s'élève à 1 441 318 €.

Ces amortissements à caractère fiscal ont été différés pour être imputés intégralement sur les exercices bénéficiaires futurs.

La société a constaté une perte de la moitié de son capital social au 30/09/2018.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Aucun changement de méthodes comptables.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissements sont constitués des frais de constitutions et des frais liés aux augmentations de capital.

Ils sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur le mode linéaire.

Il y a une exception pour la partie des immobilisations concernant la construction. La société a décidé d'amortir les immobilisations selon de le mode dégressif d'un point de vue fiscal. La quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan avec report en période déficitaire.

- Constructions 10,15,20 ou 30 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 7 à 15 ans,
- Installations diverses 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 3 à 7 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau et info. 3 à 5 ans,
- Mobilier et équipements hôtels 3 à 7 ans,
- Concession et brevet 2 à 3 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 0 €. Il existe une créance de 83 651 € vis à vis du CICE 2018.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 19 413 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 600 € hors taxe.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	21 000 000
Engagements de départ en retraite	
TOTAL	21 000 000

Hypothèque de rang 1 sur l'immeuble sis 1 476 avenue des Alpes - 74 310 LES HOUCHES.

La garantie est prise en concours avec:

- CADS à hauteur de 3 500 000,00 EUR

- BPI France à hauteur de 3 500 000,00 EUR

- BANQUE POPULAIRE DES ALPES à hauteur de 3 500 000,00 EUR

Nantissement du fonds de commerce Hôtellerie exploité par la SAS AMH 2 à l'adresse 1 476 avenue des Alpes - 74 310 LES HOUCHES

La garantie est prise en concours avec:

- CADS à hauteur de 3 500 000,00 EUR

- BPI France à hauteur de 3 500 000,00 EUR

- BANQUE POPULAIRE DES ALPES à hauteur de 3 500 000,00 EUR HOUCHES.

Le montant des emprunts s'élève au 30/09/2018 à 10 083 102 EUR

La société possède un crédit bail pour un véhicule. Le montant de l'engagement est non significatif

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

La société possède un crédit bail pour un véhicule. Le montant de l'engagement est non significatif.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 402 911	21 000 000	11 754 556
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	9 402 911	21 000 000	11 754 556

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances	virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement		226 641			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		94 191			21 993
	TOTAL	320 831			21 993
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		2 200 000			
Constructions sur sol propre		5 323 162			
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencets. et aménagt. const.		3 955 824			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		142 696			2 066
Inst. gales., agencets. et aménagt. divers		2 028 511			9 400
Mat. de transport		4 000			
Mat. de bureau et info., mobilier		731 048			18 987
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL	14 385 241			30 452
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		21 907			4 251
	TOTAL	21 907			4 251
	TOTAL GENERAL	14 727 980			56 696
Cadre B					
		Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession			
Frais d'établissement et de développement				226 641	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		21 187		94 996	
	TOTAL	21 187		321 637	
Terrains				2 200 000	
Constructions sur sol propre				5 323 162	
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencets. et aménagt. const.		4 140		3 951 684	
Installations techniques, matériel et outillages ind.				144 762	
Inst. gales., agencets. et aménagt. divers				2 037 911	
Mat. de transport				4 000	
Mat. de bureau et info., mobilier				750 035	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL	4 140		14 411 553	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		1 710		24 448	
	TOTAL	1 710		24 448	
	TOTAL GENERAL	27 037		14 757 638	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 11 -

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement	148 000	45 328		193 328
Autres postes d'immo. incorp.	51 950	31 195	21 187	61 958
	199 950	76 523	21 187	255 286
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	429 406	236 593		666 000
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.	555 469	304 701	814	859 356
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	41 381	23 560		64 941
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	435 353	246 337		681 690
Matériel de transport	1 781	1 000		2 781
Mat. de bureau et informatique, mobilier	239 492	142 737		382 230
Emballages récup. et divers				
	1 702 883	954 928	814	2 656 996
TOTAL GENERAL	1 902 832	1 031 451	22 001	2 912 282
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agenc. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	129 110		10 478	118 632
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	24 448		24 448
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	109 801	109 801	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	83 651	83 651	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 100	82 100	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 064	14 064	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	14 740	14 740	
Charges constatées d'avance	183 925	134 214	49 711
TOTAL	512 729	438 570	74 159

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des états de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	9 428 216	705 436	2 917 893	5 804 887
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	2 000			2 000
Fournisseurs et comptes rattachés	621 483	621 483		
Personnel et comptes rattachés	158 040	158 040		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 082	79 082		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	21 969	21 969		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	87 758	87 758		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 250	1 250		
Groupe et associés (2)	405 281		405 281	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	889 679	2 854	886 825	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 850	2 850		
TOTAL	11 697 608	1 680 722	4 209 999	5 806 887

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

680 190

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 500.00	
Autres créances	9 500.00	146 198.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	12 000.00	146 198.00

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 500.00	
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	2 500.00	
Autres créances	9 500.00	146 198.00
40980000 RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	9 500.00	78 910.00
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		67 288.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	12 000.00	146 198.00

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 15 -

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 305.00	33 743.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 504.00	74 828.00
Dettes fiscales et sociales	152 963.83	157 442.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 250.00	
Autres dettes		
TOTAL	288 022.83	266 013.27

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 305.00	33 743.00
16884000 INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT	25 305.00	33 743.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 504.00	74 828.00
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	108 504.00	74 828.00
Dettes fiscales et sociales	152 963.83	157 442.27
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	32 000.00	38 500.00
42821000 DETTES PROV RECUP CADRE	33 500.00	26 600.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	6 200.00	11 450.00
43860000 CH SUR REPOS NON PRIS	13 400.00	11 900.00
44860000 CHARGES A PAYER	60 525.00	44 981.00
44862000 CHARGES A PAYER (TA)		8 200.62
44863000 CHARGES A PAYER (FORM)	7 338.83	15 810.65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 250.00	
40840000 FNP SUR IMMOB	1 250.00	
Autres dettes		
TOTAL	288 022.83	266 013.27

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 16 -

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation	2 850	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	2 850	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2019	30/09/2018
Charges d'exploitation	183 925	174 777
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	183 925	174 777

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
CCA PDS D INVENTAIRES			69 705		
CCA CREDIT BAIL			380		
CCA LOCATION MATERIELS			5 135		
CCA CONTRATS ENTRETIEN ET M/			8 850		
CCA ASSURANCES			78 150		
CCA PUBLICITES			12 145		
CCA ABONNEMENT			1 590		
CCA COTISATIONS ET ADHESIONS			1 600		
CCA REDEVANCES			4 870		
CCA CVAE			1 500		

A.M.H.2 SAS

**Au Capital de 4.000.000 €
72 descente des Périades
74400 CHAMONIX MONT-BLANC
RCS ANNECY 810 603 100
(la « Société »)**

**AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019

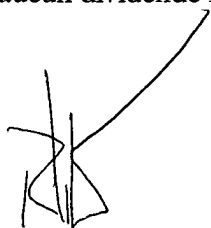
Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'ils ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

Les actionnaires décident d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (922.302) € au compte « Report à nouveau ».

Les actionnaires prennent acte de ce qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.



Le Président